

Jours et horaires d'ouverture au public & des permanences téléphoniques
des services de la Préfecture
Hôtel Ortaffa, Rue Lazare Escarguel 66000 Perpignan

SERVICES	DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA MIGRATION
ACCUEIL	Lundi / Mardi / Jeudi et Vendredi de 09h00 à 11h00
POINT D'ACCUEIL NUMÉRIQUE	Prise de rendez-vous sur place Les rendez-vous sont fixés le lundi / mardi / jeudi de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00 Mercredi et vendredi le matin uniquement de 09h00 à 12h00
ÉTRANGERS :	
DÉPÔT DE DOSSIERS (première demande et renouvellement)	<p>ATTENTION : Désormais la plupart des demandes de titres sont dématérialisées : Document de Circulation Étranger Mineur (DCEM), changement d'adresse ou d'état civil et duplicata, passeport talent, étudiants, protection internationale, titres de voyage, VPF (famille de français, forts liens avec la France, personnes vulnérables), Européens et membres de famille, étranger malade, visiteur, travailleur saisonnier, autorisations de travail</p> <p>Ces démarches s'effectuent en ligne sur le site suivant : https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/</p> <p>Les détenteurs de visas de long séjour valant titre de séjour doivent procéder à l'enregistrement de leur visa sur le même site : https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/</p> <p>Pour les demandes de titres non dématérialisées (Renouvellements de cartes de résidents, salariés, admission exceptionnelle au séjour et situations particulières), uniquement sur rendez-vous le lundi, mardi et jeudi Demande de rendez vous à l'adresse suivante : https://www.pyrenees-orientales.gouv.fr/Prendre-un-rendez-vous/Titres-de-sejour-pour-les-etrangers</p> <p>Renseignements : pref-contact@pyrenees-orientales.gouv.fr</p>
REMISE DE TITRES	Uniquement sur rendez-vous à l'adresse suivante : https://www.pyrenees-orientales.gouv.fr/Prendre-un-rendez-vous/Titres-de-sejour-pour-les-etrangers/Retraits-de-titres-de-sejour-pour-les-etrangers
DEMANDEURS D'ASILE	Uniquement sur rendez-vous : pref-asile@pyrenees-orientales.gouv.fr
ACCUEIL UKRAINIENS	Uniquement sur rendez-vous. Il est possible de contacter le service à l'adresse suivante : pref-accueil-ukraine@pyrenees-orientales.gouv.fr

SERVICES	RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE :
ASSOCIATIONS	Dépôt de dossiers par courrier ou télétransmission : https://www.service-public.fr/compte/se-connecter?targetUrl=/loginSuccessFromSp&typeCompte=association Permanence téléphonique : de 14h00 à 16h00 le jeudi uniquement au 04 68 51 66 37 Par mél : pref-associations@pyrenees-orientales.gouv.fr
Agréments professionnels de la route (auto-écoles...) Centre de récupération de points & fourrières Agréments partenaires du certificat d'immatriculation des véhicules (concessionnaires, loueurs, assureurs, huissiers)	Uniquement sur rendez-vous Il est possible de contacter le service à l'adresse suivante : pref-guichet-polgen@pyrenees-orientales.gouv.fr Lundi / Mardi / Mercredi / Jeudi / Vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h15 à 16h00 au 04.68.51.66.31
TAXIS & VÉHICULES DE TRANSPORT AVEC CHAUFFEUR (VTC)	Uniquement sur rendez-vous. Il est possible de contacter le service à l'adresse suivante : pref-guichet-polgen@pyrenees-orientales.gouv.fr Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 au 04.68.51.66.42
Opérations funéraires	Uniquement sur rendez-vous. Renseignements au 04.68.51.66.42 Il est possible de contacter le service à l'adresse suivante : pref-guichet-polgen@pyrenees-orientales.gouv.fr

CARTES GRISES PERMIS DE CONDUIRE ÉCHANGES DE PERMIS ÉTRANGERS	<p>AUCUN ACCUEIL : NI PHYSIQUE NI TÉLÉPHONIQUE</p> <p>Démarches uniquement par téléprocédure : www.ants.gouv.fr ou par téléphone au 34 00</p> <p>Si vous rencontrez des difficultés lors de votre téléprocédure, veuillez contacter le Point d'Accueil Numérique disponible en préfecture aux horaires indiqués ci-dessus ou rapprochez-vous de la Maison France Service la plus proche de votre domicile :</p> <p>https://www.maisondeservicesaupublic.fr/</p>
CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ/ PASSEPORTS D'URGENCE / Oppositions à la sortie du territoire	Uniquement sur rendez-vous à l'adresse suivante : pref-cni-passeports@pyrenees-orientales.gouv.fr Contact : au 04.68.51.66.38 ou au 04.68.51.66.32

VISITES MÉDICALES	Uniquement sur rendez-vous à l'adresse suivante : http://www.pyrenees-orientales.gouv.fr/Prendre-un-rendez-vous/Commission-medicale-des-permis-de-conduire	
ARMES	<u>Dépôt des dossiers par voie postale uniquement :</u> Préfecture des Pyrénées-Orientales Direction des sécurités Bureau des polices administratives de sécurité 24 Quai Sadi Canot-66951 PERPIGNAN	<u>Informations :</u> <u>Catégorie B</u> : Lundi & jeudi de 09h00 à 12h00 au 04.68.51.66.39 <u>Catégorie C et D</u> : Lundi de 09h00 à 12h00 au 04.68.51.66.36

Autres demandes et renseignements : Contact : pref-contact@pyrenees-orientales.gouv.fr Standard téléphonique : 04 68 51 66 66